



Pas de consuel, conséquences ?

Par CMagnet

Bonjour,

J'ai différents problèmes en tant que locataire avec mon agence de location et me retrouve toujours à devoir me battre pendant longtemps pour chaque petite chose... Aujourd'hui j'ai donc plusieurs questions :

-Quelles sont les conséquences pour la location si je n'ai jamais eu de Consuel à jour pour les normes de l'installation électrique ? Je suis arrivé dans le logement après la 1er Juillet 2017 à partir duquel c'est sensé être obligatoire (au vu de l'âge de l'installation)

-Au niveau des charges, j'ai eu en mars ou avril 2021 la ligne "bilan charges 2019" avec une somme exorbitante. Après avoir pas mal insisté j'ai eu les documents des charges 2018 et 2019 pour comparer. Donc entre 2018 et 2019:

- 1) La ligne "charges logement" a augmenté de plus de 200 euros.
- 2) Ma consommation individuelle (70% avec les répartiteurs) a triplé entre 2018 et 2019 sans explication (j'ai été tout l'hiver dans le logement chacune des deux années)

Après un mois à insister mon agence m'a juste dit "on a vu avec le syndic, les chiffres sont bons", c'est tout. Aucun moyen de demander une vérification (des chiffres ou des radiateurs et répartiteurs) ou quoi que ce soit.

A savoir que certains radiateurs ne peuvent pas être coupés complètement. La manette est bloquée avant d'atteindre le 0 et je me retrouve avec un chauffage (même relativement léger) dans des salles où ce n'est pas le plus utile (le couloir d'entrée avec une porte très peu isolante par exemple). J'ai signalé ce problème à de multiples reprises après mon entrée dans les lieux à l'agence mais j'ai fini par laisser tomber...

Si jamais les chiffres pour une raison absurde sont réels à quel point peut-on juger l'agence responsable de la consommation excessive ?

Bref, quelles sont mes possibilités d'action dans ce cas ?

Désolé pour la longueur des questions. Merci d'avance d'avoir pris le temps de lire.

Cordialement,